

# Le président rwandais dans l'œil d'Amnesty International

L'Humanité, 27 mars 1993

Amnesty dénonce « *la recrudescence des homicides de civils non armés et d'opposants présumés du gouvernement, d'ethnie tutsie pour la plupart, perpétrés au Rwanda par les forces gouvernementales et par les groupes d'autodéfense qui les soutiennent* », ainsi que d'exactions « *dans le nord-ouest du pays, par des combattants du Front patriotique rwandais, mouvement d'opposition armée, apparemment en représailles* ». Amnesty rappelle que, selon un rapport publié le 8 mars par une commission d'enquête internationale, le président rwandais, Habyarimana, farouche ennemi des Tutsis, et qui bénéficie du soutien militaire de la France, « *aurait parti-*

*cipé à l'organisation de plusieurs centaines d'homicides politiques* ».

Pour sa part, Amnesty avait « *récemment dénoncé une vague d'exécutions extrajudiciaires commises par les forces de sécurité tant dans la capitale, Kigali, que dans le nord-ouest du pays* », faisant état, depuis 1990, de « *plus de 2.000 personnes, tutsies pour la plupart (qui) auraient été tuées par les forces de sécurité* ». Amnesty estime que « *les autorités (de Kigali) doivent prendre des mesures, en vue d'empêcher les groupes d'autodéfense et les forces de sécurité de tuer en toute impunité des membres de la minorité tutsie ainsi que d'autres civils et prisonniers* ».